

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
2 Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200069748-20240709-D2024-6-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2024

délibération :
D_2024_6_2

Nombre de délégués en
exercice : 47

Présents : 27

Votants : 32

Objet : Cheminement
mixte ZA Avenir 1
Validation APD maîtrise
d'oeuvre

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 09 juillet à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 02 Juillet 2024

Titulaires : Monsieur ATTOU Yves, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Madame BECHY Sandrine, Madame BERNARDEAU Lydie, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DELIGNE Thierry, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GOURMELON Catherine, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISOLO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam

Pouvoirs :

Madame ARNAUD Magdalena a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc
Monsieur BARATON Yvon a donné pouvoir à Monsieur ONILLON Denis
Monsieur FRADIN Jacques a donné pouvoir à Madame GUITTON Sylvie
Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Madame MICOU Corine
Madame TAVERNEAU Danielle a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre

Absent(s) : Madame BIEN Michèle, Monsieur CAILLET Patrick, Madame EVRARD Elisabeth, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame MARSAL Annie, Madame MORIN Ginette, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur SIRAUD Pierre

Excusé(s) : Madame ARNAUD Magdalena, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur FRADIN Jacques, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur PETORIN Patrick, Madame TAVERNEAU Danielle

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code de la commande publique et notamment l'article L 2123-1

Vu le projet de territoire approuvé le 19.07.2022

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 17.10.2023 approuvant le projet et la commande d'une mission de maîtrise d'oeuvre pour la création d'une voie de cheminement mixte et d'aménagement paysager sur la zone de l'avenir à Coulonges sur l'Autize.

Vu la décision du Bureau communautaire en date du 27.11.2023 portant attribution du marché de maîtrise d'oeuvre au cabinet IGEO Vincent pour un montant d'honoraires de 16 995 € HT

Considérant l'enveloppe financière de travaux estimée à 150 000 € ht

Considérant les études et l'estimation de l'avant-projet présentées par l'agence IGEO Vincent

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité :**

- **D'approuver l'avant projet de travaux tels que présenté par le Cabinet IGEO Vincent, maître d'oeuvre pour la création d'un cheminement mixte de la ZAE de l'Avenir à Coulonges sur l'Autize pour un montant total de 218 660€HT (262 392,00 €ttc), réparti comme suit :**

o **128 260,00€(153 912,00€ttc) pour la rue Johannes Gutenberg**

o **90 400,00€HT (108 480,00€ttc) pour la rue Isaac Newton**

- **De solliciter les subventions auprès de l'Etat dans le cadre du FONDS VERT, de l'Europe au titre du FEDER et auprès de l'Agence Loire Bretagne dans le cadre de la renaturation**

- D'autoriser M. le Président ou son représentant par délégation à signer tout document afférent

Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 09/07/2024
Publié le 18/07/2024
Transmis en sous-préfecture le 18/07/2024

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

